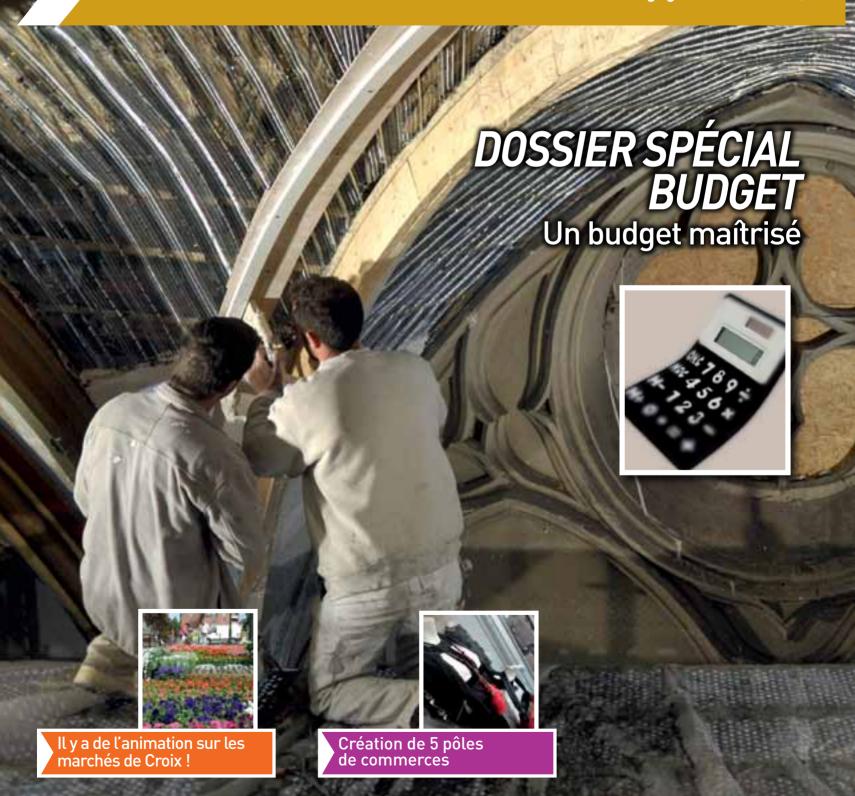
# Vivre à Croix

Engageons l'avenir





NUMERICABLE, SAS au capital de 1.367.522,44€ - RCS Meaux 379 229 529. Siège social : 10, rue Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne.





### **Sommaire**

- P. 4 / DEVANT L'OBJECTIF
- P. 5 / BLOC-NOTES

  Vos rendez-vous incontournable
- P. 6 ET 7 / CROISONS L'INFO
- P. 8 à 11 / NOTRE DOSSIER DOSSIER SPECIAL BUDGET
- P. 12 ET 13 / LA VILLA CAVROIS
- P. 14 À 16 / LA VILLE AVANCE

  Les projets, les ambitions,
- P. 17 / PORTRAIT DU MOIS

  Sophie Watine, Présidente de la
- P. 18 ET 19 / REGARDS CROISÉS

  Inser'Croix

  Association Sportive VH Croix Tennis

- P. 20 ET 21 / AGENDA

  Vos rendez-vous culturals et festi
- P. 22 / HOMMAGE À DANIEL CAES

Directeur de la publication : Régis CAUCHE, maire de Croix
Rédaction en chef / rédaction : Blandine DEVULDER,
responsable de la Communication, Ville de Croix
Photographe : Thibault LIBBRECHT / Archives de la ville
Régie publicitaire : C'Utile - Tél. 03 20 68 92 98 C utile
Conception - Réalisation - Impression :
Easilyprint - Imprimerie Havet - Tél. 03 21 63 19 19



Croix est triste.....

Et nous sommes nombreux aujourd'hui à partager ce sentiment, par sympathie, par estime, par reconnaissance pour Daniel CAES et sa famille.

Daniel CAES nous a quittés le 26 février dernier après avoir consacré une partie de sa vie à la ville qui l'a vu naître.

Il est toujours difficile de traduire en mots la peine qu'on éprouve, surtout lorsqu'on évoque un homme qui a toute sa vie préféré les actes aux mots. Daniel se méfiait des paroles. Il leur a toujours préféré l'action!

Et, en ce début de printemps, c'est bien dans l'action que continue de se poser l'équipe municipale que j'ai l'honneur et la chance d'animer. J'en veux pour preuve la richesse des rubriques qui vous sont proposées dans ce 141e numéro de votre « Vivre à Croix ».

Vous y trouverez, en effet, toute l'actualité de votre ville et de ses quartiers, les activités de loisirs et toutes les animations artistiques et culturelles !

Vous y trouverez, également, un dossier spécial consacré au budget adopté récemment.

Ce budget, censé et maîtrisé, sans augmentation d'impôts ni recours à l'emprunt, nous permet de proposer, à tous les Croisiens, projets et services de qualité.

Des commerçants dynamiques, des entrepreneurs soutenus, une valorisation toujours plus grande de la Villa Cavrois, la création d'un véritable parc sur une partie de l'ex centre sportif Pompidou, la construction d'un nouveau boulodrome et de courts de tennis, des politiques volontaristes en faveur de nos jeunes Croisiens et de nos aînés...

Dans le contexte économique que nous connaissons, tout cela n'est possible que grâce à la politique responsable de gestion des deniers publics que mon équipe et moi-même mettons en œuvre!

Merci Daniel, de tout ce que tu as fait pour les Croisiennes et les Croisiens!

**Régis CAUCHE**Maire de Croix
Conseiller Communautaire

### **Bloc-notes**

VOS RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

#### 66 Semaine « Olympiades du respect de l'environnement »

De début janvier à fin mars, les élèves de 6° et 5° du Collège Boris Vian à Croix, participaient aux « Olympiades du respect de l'environnement », une action soutenue par l'équipe éducative du collège qui a souhaité sensibiliser 11 classes aux principes de respect de l'environnement et du développement durable. A l'image d'un triathlon, les enfants devaient relever 3 défis : recueillir le plus de piles usagées, le plus de bouchons de bouteilles en plastique (ensuite reversés à une association) et mener à bien « l'opération propreté en ville » qui s'est déroulée au mois de mars. Sur un parcours en ville, les enfants ont récupéré des déchets et le tout était ensuite pesé. Le 5 avril, pendant la semaine du développement durable, les 3 classes les plus performantes ont été récompensées. 99



#### 66 Junicode, le code de la route enseigné aux enfants!

Du 4 au 15 février, 320 élèves des classes de CM2 des écoles Ste Anne, St Pierre, Jean Lebas, Malraux, Jean Zay, Jean-Jaurès et Lucie Aubrac ont participé aux épreuves du Junicode, proposées dans le but de leur enseigner les règles de base à suivre en matière de sécurité routière. Depuis 3 ans, les policiers municipaux interviennent dans les classes pour une sensibilisation au Code de la Route puis chaque classe est ensuite conviée en Salle des Fêtes Dedecker pour le passage de l'épreuve pratique. Globalement, les enfants ont fait preuve d'application dans les exercices qui leur étaient proposés, soulignant ainsi leur motivation à devenir des citoyens de la route



#### Semaine santé

Du 12 au 15 mars derniers, la ville de Croix a organisé sa traditionnelle « semaine santé », salle Henri Block. Cette semaine a permis de sensibiliser petits et grands aux domaines de la santé (équilibre alimentaire, accidents domestiques, sommeil, hygiène, éducation nutritionnelle) à travers des ateliers orientés, en particulier cette année, vers la prévention des accidents domestiques. Comme chaque année, près de 800 élèves des écoles maternelles et élémentaires Croisiennes ont participé aux animations, accompagnés de leurs enseignants et ont réalisé différents supports relatifs à ces thématiques. Le samedi 16 mars était une journée ouverte au public, ce qui a permis aux parents de découvrir les réalisations de leurs enfants et de partager un moment de découverte en famille.



#### 66 Témoignage dans les écoles

Lili LEIGNEL, enfant rescapée des camps de concentration, est venue témoigner auprès des élèves de CM2 de l'école André Malraux le 14 janvier dernier, dans le cadre d'un projet scolaire sur le devoir de mémoire dont l'examen, par un jury, aura lieu au mois de juin. Lili avait à peine 11 ans quand elle a vécu l'enfer, une nuit de 1943, cachée avec les siens par une famille roubaisienne afin d'échapper aux nazis. Bien que les enfants aient déjà travaillé cette terrible période de l'histoire, ils avaient préparé des tas de questions pour Lili. Très attentifs, ils ont pris des notes qui serviront à leur projet scolaire. Un témoignage bouleversant, raconté avec des mots d'enfants, pour lutter contre l'oubli. 99



# Aide aux départs autonomes pour les 16-25 ans 3° édition de la Nocturne Lille Métropole

Vous avez en tête un projet de vacances, de séjour culturel, sportif ou humanitaire?

La ville Croix vous apporte, sous certaines conditions, un accompagnement technique et financier pour réaliser votre projet. Aline GOEMINNE, de la Structure Jeunesse, vous conseillera et vous accompagnera dans vos démarches. N'hésitez pas à vous renseigner et à retirer votre dossier d'inscription (dépôt des dossiers avant le 30 septembre 2013).

Informations au 03 20 66 20 68

ou à accueilbij@ville-croix.fr

# Journées Portes Ouvertes à l'Espace Nature des Ogiers

L'Espace Nature des Ogiers situé 2, rue Brodel à Croix ouvre à nouveau ses portes! Le vendredi 3 mai est une journée spéciale pour les enfants des écoles de 14h à 17h et le samedi 4 mai, le public est attendu de 9h à 18h. A chaque édition, son thème.



Cette année, les visiteurs seront conviés à faire plus ample connaissance avec les espaces verts de la ville, ses parcs et jardins et son Espace Nature, ce concentré de biodiversité avec ses serres, son jardin botanique, son animalerie, sa mare, son arboretum... Animations, expositions et ateliers seront aussi au programme.

### Voyage des aînés

Comme chaque année, la ville de Croix organise son traditionnel voyage des aînés, destiné aux Croisiens de plus de 60 ans. Jeudi 23 mai 2013, destination l'Abbaye de Vaucelles, l'un des monuments les plus prestigieux au Nord de la France! Après une découverte culturelle, le traditionnel repas dansant clôturera cette journée festive! Une participation financière de 13 € est demandée. Inscription au CCAS, du mardi 9 au samedi 20 avril, de 8h à 11h30 uniquement. Merci de vous munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile datant de moins de 2 mois.

Samedi 13 avril, venez fouler le Grand Boulevard reliant Lille à Roubaix et Tourcoing! Au programme : randonnées pédestres au départ de Tourcoing, Roubaix et Marcg en Barœul, randonnées roller avec un grand choix de distances mais surtout la très attendue course de 10 kms qui traversera 9 villes dont celle de Croix. Pour la clôture, rendez-vous à Lille, Place François Mitterrand, pour un grand concert gratuit de 19h30 à 23h30. Parmi d'autres groupes, celui des Škip The Use, qui a remporté récemment les 28es Victoires de la Musique dans la catégorie Rock, nous fera l'honneur d'être présent en seconde partie de soirée, vers 22h! Informations sur www.la-nocturne-lillemetropole.fr

# Concours des maisons et balcons fleuris 2013

Avec le soutien de Partenord Habitat et Vilogia, la municipalité organise le 27e concours des maisons et balcons fleuris qui se déroulera de juin à septembre 2013. Pendant cette période, un jury sillonnera les rues de la ville et attribuera son prix « maisons et balcons fleuris », son prix spécial de « l'arbre

remarquable » ou son prix spécial de « la gestion naturelle du jardin ». Vous avez jusqu'au 4 juin 2013 pour vous inscrire via un bulletin mis à votre disposition à l'accueil de la mairie et à l'agence Partenord Habitat de Croix-Planche Epinoy. Le vendredi 11 octobre prochain aura lieu la cérémonie officielle de remise des prix.



# **57**<sup>e</sup> Tournoi International de Football

Du 18 au 20 mai prochains, 12 équipes de jeunes issus de 11 nations européennes ou plus lointaines fouleront la nouvelle pelouse synthétique du stade Debuck. Le Tournoi International de Football à Croix est devenu une véritable institution. L'événement vient se greffer à la « Fête de la ville » de Croix. Au cours de ce « week-end spécial », la municipalité propose en effet tout un programme de festivités. La ville battra au rythme des animations! Ce sera également l'occasion de clôturer en beauté la saison sportive de l'Iris!



### Croisons l'info

# Les entrepreneurs croisiens soutenus dans leur projet

Le 8 février dernier, Valérie SIX, Première Adjointe déléguée au Développement économique, à l'Emploi et aux Commerces, recevait quelques-uns des créateurs d'entreprises récemment installés sur la commune, lors du traditionnel « petit-déieuner des créateurs ».

Douze chefs d'entreprises ont répondu à son appel, l'occasion de découvrir ou redécouvrir le vivier commercial croisien. Une cordonnerie artisanale à Croix-Centre, des ateliers autour de la parentalité et des enfants avec Lollipop, de la coiffure à domicile avec Bialiss Coiffure, de la location de spa avec Bulle Spa & Co, un cabinet de sophrologie et de réflexologie plantaire, un traiteur à domicile avec « Du soleil à table »,

une entreprise de décapage écologique « Norgom », le restaurant japonais « Au Chi Yoda » (reprise), le garage « Autobolvin » (reprise), des courtiers en travaux dans le domaine de la rénovation « Travo Deco facilitiy »... Tous ces créateurs ou repreneurs d'entreprises ont pu partager leur retour d'expérience en tant que « jeune créateur » et présenter leur savoirfaire. Ce petit-déjeuner fut également l'occasion de rappeler que l'Association

Initiative Lille Métropole Nord, ex Versant Nord-Est Initiative, aide les entrepreneurs à reprendre ou créer une entreprise. Il conseille et finance les projets sous la forme d'un prêt d'honneur (destiné aux entrepreneurs dont l'activité a moins de 3 ans). Une correspondante en Mairie est à leur disposition et peut les renvoyer sur d'autres aides instaurées (informations au 03 20 28 52 15). Nouveauté cette année pour les commerçants et artisans (accompagnés ou non) n'ayant pas de vitrine commerciale : la Mairie propose une permanence mensuelle, sur rendezvous.

Plus d'informations au 03 20 28 52 15.



### Les inscriptions aux séjours « vacances d'été » sont lancées!



Pour permettre aux jeunes Croisiens, âgés de 6 à 14 ans de s'évader cet été, la commune organise un séjour sur la base de loisirs de Wingles, pendant lequel ils partiront à la découverte du patrimoine culturel régional et pratiqueront diverses activités sportives comme le tir à l'arc, une balade en rollers... Pour les 6-10 ans, le séjour se déroule du vendredi 19 au dimanche 28 juillet (256,54 € /enfant) et pour les 11-14 ans, du dimanche 28 juillet au samedi 4 août (194€/enfant). Un acompte de 40 € par famille sera demandé à l'inscription.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant à l'Espace Famille, 4 rue Léon Déjardin à Croix (RdC - Entrée 3) ou au 03 20 28 56 14.

Attention, les places sont limitées!

### Horaires d'ouverture :

- le mardi de 8h30 à 12h
   et de 13h30 à 17h30
- le mercredi de 8h30 à 12h
   et de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 8h30 à 12h
   et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le samedi de 8h30 à 11h30

Et pour ceux qui souhaitent s'inscrire en centres de loisirs cet été, les inscriptions seront ouvertes du 27 avril au 17 mai 2013 sur le site internet de l'Espace Famille :

https://croix.espace-famille.net et sur place, du 18 au 31 mai 2013.

# Il y a de l'animation sur les marchés de Croix!



Pour se ravitailler en produits frais régionaux et faire quelques emplettes (vêtements, chaussures, fleurs...), les producteurs et commerçants vous donnent rendez-vous sur les 5 marchés de Croix, de 8h30 à 12h45.

A St Pierre, Place de la Liberté : les mardis (une dizaine de commerçants), vendredis (une quinzaine de commerçants) et dimanches (une trentaine de commerçants).

A Croix-Centre, Place des Martyrs : les mercredis (une trentaine de commerçants) et samedis (près de 80).

Il y a de la nouveauté sur le marché du samedi matin, Place des Martyrs! Les 4 mai et 1<sup>er</sup> juin, les producteurs et artisans accueilleront le public dans

un espace dédié. Produits cosmétiques issus de matières premières locales, vente et fabrication de gaufres... le terroir est « en vogue ». Place à sa découverte!

Suivant les saisons et les fêtes récurrentes dans l'année, les 5 marchés de la commune s'animent! En prévision de la Semaine du Développement Durable, 3 000 sacs ont été distribués par des hôtesses, du 19 au 24 mars derniers ; une

animation portée par les commercants

des marchés avec le soutien de la CCI

Grand Lille.

Pour la Fête des mères le dimanche 26 mai, le rendez-vous est d'ores et déjà donné sur le marché de Croix-Centre, le samedi 25 mai et à St Pierre, le dimanche 26 mai, pour une distribution de fleurs à toutes les mamans.





- Moins de dettes (-26 % entre 2008 et 2013)
- Taxes locales stables depuis 2 ans

### Montant total du budget :

**37,5 M€** (29,6 M€ de mouvements réels/7 M€ d'équipement).

Une dette en baisse de 6 %. Elle est passée de 24 M€ au 31/12/2008 à 18 M€ au 31/12/13, soit -26 % sur la période. L'endettement par habitant sera de 834 € au 31/12/2013, contre 1 049 € pour les communes équivalentes.



Le 21 mars 2013 a été voté en conseil municipal le budget primitif 2013. Lors de cette présentation, Alain Gougenheim (Adjoint au maire en charge des finances, des assurances et des nouvelles technologies), a rappelé les engagements de l'équipe municipale en matière financière :

- Maintien et amélioration de services aux Croisiens
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Politique d'investissement soutenue
- Fiscalité contenue
- Désendettement constant

Croix est aujourd'hui une ville bien gérée, c'est ce qui ressort des analyses faites régulièrement par ceux qui nous contrôlent

« La ville de Croix poursuit sa politique de maîtrise des dépenses publiques, améliorant ses capacités d'autofinancement et poursuivant son désendettement...

Les bons résultat obtenus en 2010 et 2011 ont permis de relancer l'investissement et sont de nature à envisager les gros travaux prévus sur les prochaines années avec sérénité ». (analyse du Trésor Public 2011).

En 5 ans, Croix a changé, son image n'est plus la même. C'est d'abord une ville où il fait bon vivre, une ville sûre, une ville propre, une ville attractive où s'installent des familles contentes de l'environnement qu'elles trouvent en matière d'accueil de la petite enfance, d'écoles, de sport, de commerce, d'emploi et de solidarité. Cette solidarité, on la retrouve aussi au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et au SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), très attentifs aux aînés et aux malades, et au travers des subventions versées aux organismes à dominante sociale (55 % du total des subventions)

Pour autant, l'avenir des finances publiques n'est pas rose. L'Etat doit faire face à des contraintes considérables liées à la dette publique. Il a déjà indiqué qu'il gelait et bientôt diminuerait ses dotations aux collectivités locales. Cela impactera fortement notre ville dans les années à venir. Elle s'y est préparée avant bien d'autres communes mais il reste du chemin à faire. Nous devons en prendre collectivement conscience et rester fermes sur les principes de gestion mis en place.

Le budget présenté reflète les efforts des élus et des services réunis ensemble autour de prorités claires

- Motivation des équipes
- Recherche constante de la performance
- Recentrage de la ville sur ses compétences
- Gestion transparente des finances



### **FOCUS SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL**

#### 7 M€ d'investissement en 2013

a ville de Croix possède un patrimoine de grande qualité au service des Croisiens qu'il convient de rénover et d'agrandir.

Ce sont les écoles maternelles et primaires publiques au nombre de 10. les équipements sportifs (complexe sportif Henri Seigneur, piscine, salle Sandras, salle Jean Zay, salle Romain Rolland, Stade Sandras), les équipements culturels et de loisirs (Salle des Fêtes





Piscine municipale

Dedecker, Conservatoire à Rayonnement Ces efforts auront permis de : Communal, Centre culturel Jacques Brel, MJC, église St Martin), le Centre Petite Enfance, le cimetière, la salle Lavoisier et la salle Paul Bourse pour les jeunes, l'Hôtel de ville et son parc remarquable. l'ex centre sportif Pompidou, les parcs publics et les locaux mis à disposition d'associations ou de services publics.

Depuis l'arrivée de l'équipe municipale actuelle, une rationalisation de ce patrimoine a été enclenchée afin de concentrer les efforts financiers de la ville sur quelques équipements.

Ainsi, fin 2013, les dépenses d'équipement de la ville auront été de 16,5 M€ pendant 5 ans.

Notre gestion rigoureuse aura permis à ces dépenses d'être financées à 19 % par des subventions, à 10 % par des remboursements de TVA, à 16 % par des ventes de patrimoine et à 4 % par un reste d'emprunt en 2009. Le solde (51 %) provient de la capacité d'autofinancement dégagée de la section de fonctionnement. Ainsi, les dépenses de gestion (personnel prestataires + fournitures) ont légèrement baissé depuis 2008 (-0.2 %). mobilisation parallèle des contribuables et usagers a permis le redressement des finances communales permettant ainsi de recommencer à investir véritablement.



Terrain Debuck

- Rénover la piscine (2,9 M€)
- Mettre aux normes le terrain Debuck [1.6 M€]
- Entamer la rénovation de l'église St Martin (2,3 M€ à fin 2013, 5 M€ à l'horizon 2015)
- Rénovation de l'Hôtel de ville (1,3 M€)
- Aménager le cimetière communal
- Mettre aux normes l'école primaire Jean-Baptiste Lebas (0,8 M€)
- Entamer l'aménagement du parc public sur l'ex centre sportif Pompidou (0,3 M€)
- Entamer de nouvelles installations sportives au stade Sandras (projet de construction d'une halle de tennis couverte comprenant 3 courts, construction de 2 courts extérieurs, d'un boulodrome couvert et ses pistes extérieures).



Mur du cimetière









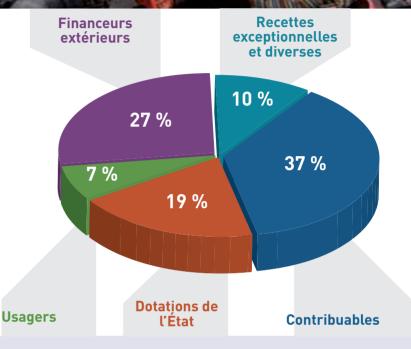
Travaux école Jean Lebas

### > Les recettes

#### Un contexte difficile de désengagement de l'Etat

a gestion drastique des deniers publics est d'autant plus nécessaire que la ville présente un niveau de recettes inférieur à ceux de la strate (1138 €/habitant pour Croix, 1431 € pour la strate en 2011, soit un manque à gagner sur le budget de Croix de 6,3M €).

Le budget est financé à 37 % par les contribuables, à 27 % par les financeurs extérieurs (LMCU, Caisse d'Allocation Familiales, Conseil Général, Conseil régional...), à 19 % par des dotations de l'Etat, à 7 % par les usagers (restauration scolaire, Centre Petite Enfance, piscine, garderies périscolaires, centres aérés...) et enfin à 10 % par des recettes exceptionnelles et diverses (taxe additionnelle aux droits de mutation, taxe sur l'électricité, excédent de l'année antérieure...).



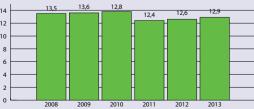
<11

### Les dépenses

### Un assainissement des comptes de la ville depuis 2008

a ville a réussi à baisser ses dépenses de gestion et sa dette, ce qui a fortement contribué à redresser ses comptes. Ainsi les dépenses de gestion sont, en 2013, inférieures à celles de 2008, avec un effort particulier sur les dépenses de personnel (-4 % sur ces 5 ans).Ces résultats très positifs sont le fruit d'une culture de gestion partagée entre les élus et les services de la ville, afin d'optimiser les moyens municipaux sans compromettre le niveau global de service public.





Moyens matériels, prestations et subventions (8 M€) = 26 %. Ce sont les contrats de prestation de service ou les achats de matériels qui permettent aux services municipaux de fonctionner, ainsi que les subventions aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale : l'eau, le gaz et l'électricité dans les bâtiments communaux, les denrées alimentaires pour les repas scolaires, celles des crèches et des centres aérés, les repas à domicile des personnes âgées, les fournitures scolaires pour les élèves, les dotations aux écoles privées maternelles et élémentaires, les transports scolaires, les contrats d'entretien techniques des bâtiments, les contrats d'entretien de l'éclairage public, de la voirie, des aires de jeux ou des espaces verts, l'organisation des animations des centres aérés, les illuminations des fêtes de fin d'année, les animations organisées à l'ocassion du Tournoi International de Football à la Pentecôte, celles pour la Fête du Kiosque ou encore destinées aux aînés...

Moyens financiers (2 M€) = **7** %. Ce sont les remboursements d'emprunt de la ville (interêt + capital).

Moyens humains (13 M€) = 44 %. Ce sont les agents municipaux qui s'occupent des enfants dans les crèches, dans les écoles maternelles, les garderies périscolaires, les centres du mercredi ou des vacances. Ce sont aussi des animateurs sportifs qui interviennent dans les écoles, des professeurs de musique qui dispensent leur enseignement au Conservatoire à Rayonnement Communal, des maîtres-nageurs sauveteurs à la piscine, des agents entretenant les rues et espaces verts, préparant et servant les repas dans les restaurants scolaires, instruisant les permis de construire, s'occupant de l'entretien des bâtiments communaux...

Moyens patrimoniaux (7 M€) = 24 %. Ce sont les dépenses d'équipement de la ville comme la rénovation de l'église St Martin, l'aménagement du parc public sur l'ancien centre sportif Pompidou, la mise en accessibilité de l'école primaire Jean-Baptiste Lebas, la réfection de la couverture et des chassis de l'école primaire Lucie Aubrac, l'enfouissement de réseaux d'éclairage public, la mise en place de nouvelles caméras de vidéo protection, la réfection du sol de la salle de sport Romain Rolland, de la salle de sport Sandras et de courées dans le cadre d'Opération Programmées d'Amélioration de l'Habitat...



### **TOUT SUR LA VILLA CAVROIS!**

Commandée par l'industriel roubaisien Paul Cavrois et édifiée par l'architecte Robert Mallet-Stevens de 1929 à 1932, la Villa Cavrois est devenue une référence internationale dans l'histoire de l'architecture française. En véritable dissident de la société des artistes décorateurs qu'il quitte dans les années 20, Robert Mallet-Stevens prône l'usage de formes géométriques et de matériaux simples, combinés avec une mise en œuvre économique, et traite soigneusement les enjeux de lumière. À la mort de Madame Cavrois en 1986, la villa est vendue à une société civile immobilière et laissée longtemps à l'abandon. Classée Monument Historique en 1990, elle est actuellement en cours de restauration sous la responsabilité du Centre des Monuments Nationaux. Sa renaissance est attendue pour l'automne 2014!

### Une architecture du mouvement moderne connue dans le monde entier!

🔿 'est de la rencontre, en 1929, entre un industriel du textile roubaisien. ✓ Paul Cavrois et l'architecte Robert Mallet-Stevens, disciple du mouvement moderniste, qu'est né le projet de la Villa Cavrois. Paul Cavrois souhaitait construire une demeure familiale moderne sur un terrain résidentiel et dans un concept résolument à l'écart des canons esthétiques de l'époque. Edifiée de 1929 à 1932, la villa est composée d'une ossature béton habillée de murs de briques pleines et creuses et recouverte d'un spectaculaire parement de briquettes jaunes de trois centimètres d'épaisseur dont seuls les joints horizontaux sont marqués. Elle s'étire d'Est en Ouest sur soixante mètres de longueur en articulant une série de volumes géométriques couverts de terrasses accessibles. Son allure générale fait penser à un paquebot d'où le surnom de « bateau Cavrois », donné depuis sa construction.

Son édification est contemporaine de la fondation, par Mallet-Stevens, de l'Union des Artistes Modernes, mouvement qui milite pour le dépouillement de la forme, l'utilisation de matériaux de l'industrie et le reiet de tout artifice décoratif. Sur ce dernier point cependant, Mallet-Stevens marque sa différence par la création d'un rapport original entre décoration, mobilier et architecture et par un jeu subtil avec la lumière naturelle, l'éclairage indirect ou la polychromie des matériaux : bois des

parquets, des meubles ou des marbres (vert de Suède pour la salle à manger, jaune de Sienne pour le coin feu) ou encore le revêtement en acajou de Cuba des murs du fumoir. On peut aussi évoquer les deux miroirs placés de part et d'autre du vestibule d'entrée pour reproduire différents angles de vue et agrandir l'espace ou encore les « boîtes à lumière », en acier et glace, dans le hall qui accompagnent le mouvement vers la pièce principale... La villa est conçue comme une œuvre d'art totale, dans le sens décrit par Mallet-Stevens dans le manifeste de l'UAM : « La réunion de l'art avec les techniques modernes et la stylisation de l'utile ».

Deux ans après son achèvement, la villa est consacrée par une publication intitulée « Une demeure 1934 ». Cependant, sa notoriété restera longtemps cantonnée à un cercle d'esthètes, Mallet-Stevens étant décédé en 1945 et ses archives détruites peu après. Sa reconnaissance publique devra attendre les années 70-80. Aujourd'hui, sa place parmi les monuments emblématiques de l'architecture du XXe siècle n'est plus contestée. Sa renommée est internationale.

### Une association de sauvegarde

'histoire de la villa n'a pas toujours été simple. Ses premières épreuves commencent avec son occupation en mai 1940 par les troupes allemandes. Ce n'est qu'en janvier 1947 que Paul Cavrois récupère sa propriété qui lui est rendue en mauvais état. Avec l'architecte



Pierre Barbe, il engage des travaux et en profite pour modifier le plan intérieur transformant progressivement la villa en trois appartements afin d'y loger deux de ses fils. La véritable déshérence de la villa commence après le décès de Mme Paul Cavrois, « la gardienne du temple », en 1986. Le mobilier est vendu partiellement aux enchères et la villa et son parc de 3,1 hectares sont cédés à un promoteur intéressé par la surface du terrain à bâtir. Devant le projet de destruction de la villa et son remplacement par six immeubles de six niveaux, les riverains se mobilisent par l'intermédiaire de leur comité de quartier et parviennent, avec l'aide de la Mairie de Croix, à bloquer deux permis de construire, l'un en 1986 et l'autre en 1989. Le 12 décembre 1990, le classement d'office de la villa au titre des monuments historiques est publié tandis que dans le même temps se crée, là encore avec le soutien des riverains, l'Association de Sauvegarde de la Villa Cavrois. Face à cette opposition, le promoteur décide d'abandonner l'édifice. le laissant exposé à tous les pillages et vandalismes. Commence dès lors pour l'Association de Sauvegarde, dans une société à l'époque

peu sensible à l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle. un difficile combat qui durera 10 ans. soutenu par le monde de l'architecture nationale et internationale et par les médias locaux et nationaux. Sa persévérance sera récompensée en juillet 2001 lorsque l'Etat deviendra officiellement propriétaire de la villa et lancera les premiers travaux de conservation. Quant aux travaux de restauration proprement dits. ils ne débuteront qu'en 2004, axés sur « le clos et le couvert ». En 2008, le Ministère de la Culture décide de transférer la villa au Centre des Monuments Nationaux lui laissant le soin de restaurer le parc et l'intérieur à l'identique, tant dans ses volumes que dans sa décoration en vue de son ouverture au public, travaux conduits sous la responsabilité de Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques.

### La Villa Cavrois: une prochaine renaissance!

e Centre des Monuments Nationaux est un établissement public, placé sous la tutelle du Ministère de la Culture. C'est le législateur qui lui a donné, il v aura bientôt un siècle, la responsabilité de développer la fréquentation des monuments que le Ministère choisit de lui confier. C'est ainsi qu'au fil du temps s'est constitué un réseau d'une centaine de monuments répartis sur le territoire métropolitain. Le CMN assure



De gauche à droite : Philippe Belaval, Paul-Hervé Parsy, Jacques Ferla, Adjoint délégué à la Qualité de la Ville et au Développement durable, Régis Cauche, Maire de Croix et Thérèse Blokkeel, Adjointe déléguée aux Actions culturelles, aux Animations et à la Vie associative.

leur conservation, leur entretien. leur développement scientifique et La Villa Cavrois en chantier (janvier 2013) culturel et leur ouverture au public.

Ces monuments couvrent un champ historique extrêmement vaste qui s'étend de la grotte préhistorique de Pair-non-pair (- 70 000 ans avant J-C.) jusqu'à des édifices contemporains comme la Villa Cavrois, en passant par le Panthéon, le Mont St Michel, l'Arc de Triomphe ou les remparts de Carcassonne.

En début d'année, Régis Cauche a eu l'honneur de recevoir son Président, Monsieur Philippe Belaval accompagné de Monsieur Paul-Hervé Parsy, Administrateur de la Villa Cavrois depuis le 1er janvier 2013. Cette rencontre a été l'occasion de visiter le chantier et d'échanger sur l'évolution de celui-ci. Le Président a assuré au Maire que la villa était un chantier prioritaire au même titre que celui du Panthéon. Alors que la réhabilitation du parc se termine, les travaux de restauration de l'intérieur ont débuté et avancent de facon soutenue.

Ils sont prévus en trois phases : la première en cours, concerne le corps central, les deux autres concerneront l'aile Est et Ouest. La restitution à l'identique porte sur l'ensemble de la décoration. Quant au mobilier, la restitution se limitera à quelques meubles du boudoir. Un programme d'acquisitions d'obiets provenant de la villa est mené depuis 4 ans, visant à compléter cette

L'ouverture au public, sauf imprévu, aura lieu à l'automne 2014. En attendant, le CMN envisage d'autoriser la visite du parc et des parties intérieures restaurées, lors des Journées Européennes du Patrimoine les 14 et 15 septembre 2013. La villa devrait ensuite être refermée pendant une année iusqu'à l'inauguration qui coincidera avec la célébration du centenaire de l'existence du Centre des Monuments Nationaux.

Lors de sa visite à Croix, en début d'année. l'administrateur Paul-Hervé Parsy en a profité pour exprimer son plaisir de rétrouver sa région d'origine. Après une enfance passée en métropole lilloise, des attaches croisiennes par ses grands-parents et des études de Droit et Sciences Politiques à la Faculté de Lille, il a débuté ses activités culturelles en participant à la naissance

du Fonds Régional d'Art Contemporain du Nord-Pas de Calais pour devenir ensuite Conseiller aux arts plastiques au Ministère de la Culture, puis Conservateur en chef des collections contemporaines au Musée National d'Art Moderne du Centre Pompidou, puis Directeur du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg avant de rejoindre ces dernières années, le Château d'Oiron dans les Deux-Sévres comme Administrateur, poste qu'il



Le « bateau Cavrois »

assumera jusqu'à nouvel ordre, de pair avec celui de la Villa Cavrois. Il souhaite fédérer toutes les énergies pour faire de la Villa Cavrois un lieu culturel attractif, emblème d'une vision moderne et créative du monde contribuant au rayonnement de Croix et de

« Après les affres que la villa a vécues et l'indifférence dont elle a été victime pendant des décennies, les membres de l'Association de Sauvegarde de la Villa Cavrois se réjouissent de la voir renaître et côtoyer, au sein du Centre des Monuments Nationaux, les édifices les plus prestigieux de la nation, d'apprendre aussi qu'elle vient de rejoindre, au sein du « Iconic Houses Network », les maisons les plus emblématiques de l'architecture du XXe siècle. En lancant ses premières actions il y a 23 ans, l'association n'aurait jamais imaginé que la villa obtiendrait une telle reconnaissance ».

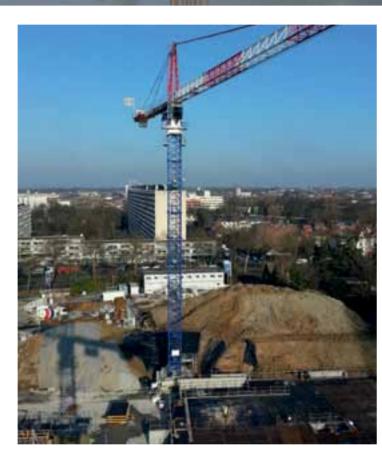
Jean-Pierre May, Président de l'ASVC.

<12 <13

### Le chantier du futur siège de la Banque Accord

mmochan, propriétaire depuis décembre 2011 des 15 000m<sup>2</sup> de terrain anciennement occupé par la Clinique du Parc à Croix, installera prochainement le siège du groupe Oney Banque Accord, filiale du Groupe Auchan et spécialisée dans le crédit à la consommation, la monétique, la gestion des moyens de paiement... C'est à la société SOGEA CARONI, filiale du groupe VINCI, spécialisée dans les travaux publics et le bâtiment, que revient cette mission de construire le gros œuvre du bâtiment. Une guarantaine d'ouvriers s'attèlent au chantier depuis début décembre 2012. Avec les intempéries depuis Noël dernier, il a pris du retard qui sera bien vite rattrapé car aujourd'hui, l'entreprise en est à la phase de réalisation du second sous-sol du parking. Ce chantier utilise une technique innovante et unique en région Nord-Pas de Calais : le second sous-sol du parking a été réalisé avec la technique du béton « précontraint », technique mise au point par Eugène Freyssinet en 1928 et utilisée habituellement dans la construction d'ouvrages d'art. Le principe est simple : alors que pour d'autres constructions de bâtiments, des poteaux, des aciers et des poutres soutiennent le plancher, sur le chantier à Croix, ce sont des câbles de très haute résistance à la rupture qui le soutiennent. Pour concrétiser l'avancée du chantier, la pose de la première pierre est prévue le 8 avril 2013.

La livraison du bâtiment par les promoteurs CITANIA-PROJECTIM à la Banque Accord est, quant à elle, programmée en avril 2014.





# Du neuf pour l'ex Centre Sportif Pompidou!

'obsolescence et la situation excentrée des installations sportives du Centre Sportif Pompidou a conduit, en 2008, l'équipe municipale à réfléchir sur sa restructuration. Après les assises du sport qui se sont tenues en septembre 2009 et une concertation large de la population, la volonté de la municipalité est aujourd'hui de faire de sa partie boisée un parc. Dans le cadre du plan établi pour son réaménagement, il a été décidé d'ouvrir au printemps cet écrin de verdure de

2 hectares dans son état actuel. Chacun pourra ainsi profiter de la période estivale pour en apprécier le charme avant sa fermeture temporaire à l'automne prochain, le temps de revoir toute sa configuration.

La ville avance

L'idée est d'en faire un parc contemporain, poétique et ludique, déclinant en un jeu subtil des espaces variés où seront mis en scène art et nature, tel un « jardin théâtre ». Son inauguration pourrait être envisagée au printemps 2014.



14



### Portrait du mois

# La création de 5 pôles de commerces

our renforcer la visibilité de ses 180 commerces, la ville de Croix a décidé de les organiser en 5 pôles commerciaux distincts selon la concentration des activités.

Ainsi, sur les zones de la Croix-Blanche, Holden Vaillant, Boulevard Emile Zola, St Pierre et dans le centre-ville, ces pôles seront matérialisés par des kakémonos rappelant au public la présence de commerces croisiens. La pose de ces derniers, pour les secteurs de la Croix-Blanche et Holden Vaillant, est prévue au second trimestre.









### Zoom sur le quartier de la Croix-Blanche

Le quartier de la Croix-Blanche est situé à un emplacement stratégique : à proximité de la Mairie, il est aussi facilement accessible par les artères principales menant à Roubaix que par celles rejoignant la voie rapide.

Pour renforcer l'attractivité des commerces de proximité de la Croix-Blanche, la ville de Croix a engagé une réflexion en termes de

planification et de définition de projets. Prenant en compte l'état des anciennes cellules commerciales, des logements inoccupés à l'époque situés au-dessus et des espaaces publics, la commune a signé un « contrat de rue », en 1997, qui a eu pour objectif de revitaliser le quartier de la Croix-Blanche et d'en faire un des 5 pôles à rayonnement commercial. La maîtrise du foncier est donc essentielle pour parvenir à cette finalité, sans elle, impossible de monter ce projet. Ainsi, en 1998, la ville de Croix acquiert la première cellule commerciale de l'ex fromagerie de la Croix-Blanche. Cing cellules commerciales vides ont donc fait l'objet du « contrat de rue » : acquisition, réhabilitation ou démolition-reconstruction et arrivée de nouveaux commerces. Aujourd'hui, la vie du quartier de la Croix-Blanche bat son plein. Les habitants et la clientèle de passage disposent de nombreux services de proximité : une laverie, un Carrefour City, un snack, une boulangerie, une boucherie, une pharmacie, un coiffeur, un Tabac-Loto, une agence immobilière, un fleuriste depuis fin 2012...



# **PARI GAGNÉ**

### POUR LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS DE CROIX-CENTRE!

Rappelez-vous... En septembre 2010, la Ludothèque rejoignait les locaux de la Bibliothèque Pour Tous, Rue de la Gare à Croix. Un pari ambitieux pour les bibliothécaires : le rassemblement de deux types d'activité n'était pas évident. Grâce à la volonté et l'enthousiasme d'une équipe solidaire, le pari est en passe d'être gagné.

#### Une équipe active de bénévoles!

Appuyée sur l'expérience et la compétence d'un réseau national, la Bibliothèque Pour Tous présidée par Sophie WATINE et installée depuis 6 ans Rue de la Gare à Croix, offre à ses adhérents un large choix d'ouvrages, qu'elle enrichit chaque mois de nouveautés, au plus près de l'actualité littéraire. Une équipe motivée de 20 bénévoles conseillent les lecteurs et assurent ainsi le prêt de plus de 13 000 livres par an : romans, thrillers

Madame Watine, Présidente de la Bibliothèque Pour Tous

et policiers, biographies, documentaires, bandes dessinées... Une « lecture plaisir » pour un public âgé de 2 à 99 ans! Rencontres littéraires à destination des adultes, spectacles de marionnettes pour les plus jeunes en partenariat avec la Bibliothèque Pour Tous de Croix St Pierre, « L'heure du conte » proposée aux enfants chaque mercredi après-midi ... Grâce au soutien de la ville de Croix et au dynamisme de l'équipe, le système est si bien rôdé qu'à ce jour, la Bibliothèque compte 350 familles adhérentes.

#### Un regain d'activités!

En 2010, profitant du remaniement du fonctionnement du Centre Petite Enfance, l'équipe de la Ludothèque et de la Bibliothèque Pour Tous se sont concertées et ont trouvé juste de transférer les activités de la Ludothèque... A la demande de la Mairie, Sophie WATINE, la Présidente de la Bibliothèque Pour Tous, accueille alors la Ludothèque dans ses locaux, Rue de la Gare. Un seul et même lieu d'accueil dédié à la culture pour tous voit ainsi le jour. Anne CLAUDOT, Sophie WATINE et Béatrice FACQUES, prennent les rênes des deux activités

Pour Sophie WATINE, « c'était un pari de regrouper ces 2 activités et tous ont adhéré au projet bien que ce n'était pas évident au début!». Aujourd'hui, le défi est relevé et les résultats dépassent toutes les espérances. Cette activité complémentaire a insufflé un nouveau dynamisme aux prêts de livres: les deux tiers des familles abonnées à la Ludothèque se sont inscrites à la Bibliothèque.

Les activités communes se multiplient et de nouvelles animations spécifiques ponctuent



C'est l'Heure du conte.

le rythme des saisons, favorisant les rencontres et ouvrant de nouveaux horizons notamment vers la musique et la poterie, avec la collaboration des élèves du Conservatoire à Rayonnement Communal de Croix et l'Atelier TERRE DE SIENNE. Une bourse aux échanges pour les livres « Jeunesse » a également vu le jour. La Bibliothèque Pour Tous / Ludothèque de Croix-Centre est devenue, en l'espace de trois ans, un véritable lieu de vie, un lieu de proximité et accessible à tous.



Mesdames Watine et Claudot

# DES ASSOCIATIONS ACTIVES ET PROSPÈRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Regards Croisés

« Croix, ville attentive ». Pour s'en apercevoir, il suffit d'aller à la rencontre de son tissu associatif dense et dynamique. La commune bénéficie de plus d'une centaine d'associations qui propose aux Croisiens de nombreuses activités : culturelles, sportives, de loisirs, de services à la personne... Elles mettent tout en œuvre pour que le plus grand nombre puisse y avoir accès. Démonstration avec Jean-Luc SEGARD, Président du Conseil d'Administration de l'Association Inser'Croix et Michel CALLEWAERT, Président de l'Association Sportive Victor Hugo Croix Tennis. Deux associations Croisiennes aux inspirations distinctes.

### Des activités pérennes

ette année, nous fêtons la 19e année de création de l'Association Inser' Croix, association loi 1901 qui œuvre en faveur de la réinsertion d'hommes et de femmes, dans un milieu professionnel. Cette association, dont le siège est situé au 49, rue de l'égalité à Croix est reconnue « d'utilité sociale » depuis 2000 et est présidée par Jean-Luc SEGARD depuis 2002. Nous célébrons cette année également les 67 ans de l'Association Sportive Victor Hugo Croix Tennis. Fondée en 1946, l'ASVHCT, club municipal, proposait de la culture physique à ses adhérents ; entendez par « culture physique », la pratique de la gymnastique. En 1972, l'Association présidée par Roger LECOMTE, « prend son envol » et s'ouvre à l'activité tennis. Les férus de tennis peuvent alors se donner à cœur joie à l'un des sports de raquette les plus populaires. Ils se donnent rendez-vous au Centre de Loisirs, quartier de Beaumont.

Les activités vont bon train à Croix!



Machine glouton Inser'Croix

## Des petites mains qui s'activent en coulisse!

'association Inser' Croix s'organise comme une entreprise, avec son conseil d'administration, son directeur, sa conseillère sociale et professionnelle, ses encadrants techniques et ses 70 salariés en contrat d'insertion (CDD). Seule particularité et non des moindres : « Donner un maximum de chance aux personnes sans emploi, pour qu'ils trouvent un emploi durable et/ou une formation professionnelle. L'association s'appuie sur l'ensemble des partenaires sociaux du territoire du Val de Marque et de Tourcoing qui nous orientent des candidats. Par ailleurs, des entreprises de la métropole lilloise acceptent d'accueillir nos salariés pour évaluer leurs compétences en milieu de travail. Inser'Croix les forme et les accompagne durant chaque étape de leur parcours et leur propose, en son sein, différentes activités. Une manière de reprendre contact avec la vie active ». A ses débuts, en 1994. Inser'Croix a ouvert son premier atelier de valorisation de palettes usagées. Par la suite de nouveaux produits dérivés sont apparus « Chti'Feu » (allume-feu écologique) et « Chti'Bois » (bois d'allumage). De la conduite de machines, à l'emballage et à la logistique, les personnes sont accompagnées et formées: « Il s'agit d'un travail similaire à celui d'un site de production, un travail qu'ils auront plus tard ». Ces produits sont ensuite vendus chez différents commerçants : Chronodrive, Auchan, stations-service... En 1997, l'association déploie une nouvelle activité avec « Inser'Vert ». Ici, les personnes se chargent de l'entretien de la voirie de la ville de Croix. Récemment, l'association a créé une activité de peinture : « Un coup de neuf ». Quatre personnes accompagnées d'un encadrant repeignent les parties communes d'immeubles de la métropole. Le bon fonctionnement actuel incite Inser'Croix à se lancer dans de nouvelles activités à valeur ajoutée sociale et économique. « Au vue des exigences actuelles du marché du travail et de la productivité, de plus en plus d'hommes et de femmes rencontrent des problèmes pour s'insérer durablement. Dès lors, il est indispensable que nous nous occupions de cette population en augmentation importante ». Avoir une chance de s'épanouir, construire un projet professionnel, avoir un regain de confiance en soi ... C'est tout cela chez Inser'Croix. Vous désirez les aider ? L'association recherche des parrains et des marraines (particuliers et entreprises) afin de faciliter l'accès à l'emploi des personnes qu'elle accompagne.

Côté sport, depuis 2001, Michel CALLEWAERT est à la tête de l'Association Sportive Victor Hugo Croix Tennis après avoir traversé différentes « vies professionnelles ». Ce Croisien de cœur (Croisien pendant 27 ans, désormais Hémois) n'est pas arrivé jusque-là par hasard. Passionné de tennis, après avoir été éducateur puis initiateur 2º degré, il exerce encore aujourd'hui en qualité d'aide-moniteur à l'ASVH Croix Tennis et connaît donc tous les rouages de ce sport dont il n'a pas perdu la main. Michel CALLEWAERT profite de sa retraite pour se consacrer pleinement et bénévolement aux activités du



Club de Tennis Croisien qui compte 200 adhérents, de 5 à 75 ans, dont 78 % de Croisiens et propose, au Complexe Sportif Henri Seigneur, la pratique du tennis détente et la compétition adultes et jeunes. 160 enfants, âgés de 5 à 18 ans, sont inscrits à l'école de Tennis et bénéficient de cours collectifs d'une heure le mercredi. Un moniteur de tennis diplômé d'Etat et 4 assistants moniteurs se mobilisent pour assurer les cours. Au Complexe Sportif Henri Seigneur, deux courts couverts en résine sont à la disposition des joueurs amateurs, à des tarifs attractifs. Un Club House, contigu aux terrains, permet aux spectateurs de regarder les rencontres bien au chaud et d'organiser les diverses réunions inhérentes aux activités du club. Les installations sont accessibles de 8h à 22h du lundi au vendredi et de 8h à 21h le week-end et chaque jour, c'est une ambiance amicale et conviviale qui y règne. La municipalité a d'ailleurs programmé le lancement de la construction d'un équipement sportif comportant trois courts couverts de tennis et regroupant sur un seul et même site, accessible par tous. toutes les installations de l'ASVH Tennis de Croix. Ce projet répond aux aspirations du club, afin de lui permettre de conforter la qualité de sa politique sportive et de son projet associatif en direction de ses adhérents, hommes et femmes, des plus jeunes aux vétérans : école de tennis, compétition, tournois, « tennis-loisirs »... Se mettre au défi, atteindre ses objectifs, aller toujours plus loin, apprendre en s'amusant et dans un esprit d'équipe, telle est la règle d'or de l'Association Sportive Victor Hugo Croix Tennis!

Pour plus d'informations sur Inser'Croix : 03 20 36 77 15 Informations sur l'Association Sportive Victor Hugo Croix Tennis et modalités d'inscriptions sur : asvh.tcmanager.org



Jean-Luc Segard, Président du Conseil d'Administration



Michel Callewaert, Président de l'ASVHCT

**₹18** 



### THÉATRE

### Vendredi 5 avril à 20h30 IMPRO FIGHT

par la Compagnie Trompe l'Oeil Salle Jacques Brel Tarifs : 12 € sur place / 7,20 € en ligne

TARIF SPECIAL CROISIEN EN LIGNE : 5,90 € code : 59CROIX Renseignements au 03 20 35 85 92 ou www.onsort.fr

### Samedi 13 avril à 17h «L'AUTRE CAMARADE»

Spoutnik Theater Cie invitée par La Manivelle Théâtre Salle Jean Cocteau

Tarifs: 7 € / 5 € - Renseignements au 03 20 26 26 84



#### Vendredi 3 mai à 20h30 IMPRO FIGHT

par la Compagnie Trompe l'Oeil Salle Jacques Brel Tarifs: 12 € sur place / 7,20 € en ligne TARIF SPECIAL CROISIEN EN LIGNE: 5,90 € code: 59CROIX Renseignements au 03 20 35 85 92 ou www.onsort.fr

### Vendredi 10 et samedi 11 mai à 20h30 et dimanche 12 mai à 16h30

Théâtre Labo Création de la Fabrique du Vent MJC, salle Jean Cocteau

Renseignements au 06 74 22 76 67 ou www.mjcroix.com

### ÉVÉNEMENTS

#### Mercredi 10 avril à 10h30, 14h30 et 16h30 Spectacle de marionnettes «Mange ton assiette Léon, sinon...»

par le Théâtre La Guignotte, salle Jacques Brel Tarifs : 4 € / 3 € - Renseignements au 06 77 23 14 80

### Samedi 6 avril à 15h00

Loto organisé par la MJC

Entrée libre

Renseignements au 03 20 72 42 12 ou www.mjcroix.com

### Lundi 15 avril de 10h à 17h

Journée fabrication de marionnettes

par le Théâtre La Guignotte, salle Jacques Brel Tarifs : 25 € - Renseignements au 06 77 23 14 80

#### Mardi 16 et mercredi 17 avril à 10h30, 14h30 et 16h30 Spectacle de marionnettes

«Bouba, l'enfant africain »

par le Théâtre La Guignotte, salle Jacques Brel Tarifs : 4 € / 3 € - Renseignements au 06 77 23 14 80

### Jeudi 18 et vendredi 19 avril à 10h30, 14h30 et 16h30

Spectacle de marionnettes «La fleur du désert »

par le Théâtre La Guignotte, salle Jacques Brel Tarifs : 4 € / 3 € - Renseignements au 06 77 23 14 80

#### Dimanche 21 avril de 10h à 18h

Exposition de reptiles par l'Association Le Peuple de l'ombre

salle des Fêtes Dedecker Entrée libre Renseignements au 03 20 28 56 17

#### Lundi 22 avril de 10h à 17h Journée initiation au théâtre

par le Théâtre La Guignotte, salle Jacques Brel Tarif : 25 € - Renseignements au 06 77 23 14 80

### ÉVÉNEMENTS

### Mardi 23 et mercredi 24 avril à 10h30, 14h30 et 16h30

pectacle de marionnettes L'appiversaire de Violettes

par le Théâtre La Guignotte, salle Jacques Brel Tarifs : 4 € / 3 € - Renseignements au 06 77 23 14 80

### Mercredi 1er mai de 8h à 16h

Braderie de Croix

Avenue Hannart, de l'Europe, rue du Gaz et rue Dubled

#### Samedi 4 mai de 14h30 à 18h30 Fête du jeu à la MJC

Entrée libre

Renseignements au 03 20 72 42 12 ou www.mjcroix.com

#### Jeudi 9 mai

Tournoi de basket des anciens par l'Olympique Croisien

de 8h à 20h, salle Omnisports - Entrée libre - Renseignements au 06 78 30 36 83

#### Dimanche 12 mai de 16h à 21h

Bal Tango par Tango? Tango! salle des Fêtes Dedecker

Tarifs: 10 € / 8 € - Renseignements au 03 20 26 67 53 ou tango.tango@free.fr

#### Du samedi 18 au lundi 20 mai

57° Tournoi International de Football

Centre Sportif Henri Seigneur

Tarifs hors abonnement: samedi, dimanche et lundi matin: gradins: 5 € (tarif réduit: 3,50 €\*) / tribunes: 6,50 € - samedi après-midi: gradins: 6 € (tarif réduit: 4 €\*) / tribunes: 8 € - dimanche

et lundi après-midi : gradins : 7 € (tarif réduit : 5 €\*) / tribunes : 9 € Tarifs avec abonnement : abonnements tribunes (places numérotées) 3 jours : 38 € / abonnements gradins 3 jours : 28 €

L'agenda croisien

(tarif réduit : 20 €\*) Locations au club-house du Stade H.Seigneur : les 2, 3, 6, 7 et

10 mai à 19h - les 4 et 11 mai de 10h à 12h. Renseignements au 03 20 72 97 01

\*étudiants et demandeurs d'emplois (sur présentation d'un justificatif)

### Du mardi 21 au mercredi 29 mai (horaires d'ouverture de la MJC)

« L'art et la manière »

(exposition des ateliers d'arts plastiques, photo, bois, couture, peinture sur porcelaine, poterie, sculpture, encadrement, ateliers récréatifs) - Entrée libre Renseignements au 03 20 72 42 12 ou www.mjcroix.com

### Samedi 25 et dimanche 26 mai de 8h à 20h

Tournoi de basket des jeunes avec l'Olympique Croisien

salle Omnisports - Entrée libre Renseignements au 03 20 72 42 12 ou www.mjcroix.com

### MUSIQUE

#### Samedi 6 avril à 20h30

Concert Trifolies par le CRC

Croix, Wasquehal, Mons en Baroeul

salle Debussy - Entrée libre Renseignements et réservations au 03 20 28 56 17

### Dimanche 7 avril à 16h

**Concert de Printemps** 

salle des Fêtes Dedecker - Entrée libre Renseignements au 03 20 28 56 17

### Dimanche 7 avril à 16h

Concert annuel par la Chorale Sortilège de Croix

salle Jacques Brel

Tarifs :  $5 \in /3 \in$  - Renseignements au 03 20 02 41 78

#### Mercredi 10 avril à 19h00 Constellations

Constellation

par le CRC, salle Debussy - Entrée libre Renseignements et réservations au 03 20 28 56 17





### Hommage à Daniel CAES

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris, le 26 février dernier, la disparition de Daniel CAES, Adjoint délégué au Patrimoine Communal et au Domaine Public de la ville de Croix. La tristesse, la douleur, le désarroi, l'amitié...

Régis CAUCHE, Maire de Croix, le conseil municipal et l'ensemble du personnel municipal, ont tenu à témoigner à sa famille, ainsi qu'à ses proches, leur compassion.

aniel était avant tout un homme engagé, engagé dans la vie politique, dans la vie sociale et dans sa vie familiale. Ce n'était pas un homme d'idéalisme mais d'idéal : son unique ambition était de servir et il avait réussi à la faire partager par tous !

C'était d'abord un homme proche des réalités, soucieux d'accorder une attention particulière aux plus humbles.

Parallèlement à son activité de contrôleur de gestion, il s'était engagé avec passion dans l'action municipale. Adjoint aux sports de 1995 à 2008, Daniel CAES a également été Conseiller à LMCU entre 2002 et 2008 où il a toujours défendu avec force et ténacité les dossiers Croisiens. Depuis 2008, il mettait toute son énergie dans la gestion des installations communales pour offrir à tous les Croisiens un accueil de qualité.

Par son attitude humble, humaine et opiniâtre, Daniel CAES avait réussi à créer autour de lui un véritable réseau de confiance à Croix notamment avec les associations sportives puisqu'indépendamment de son statut

d'élu, il avait fondé en 1966 (bien avant de devenir adjoint aux sports) l'Union Bouliste Croisienne dont il a été Président durant près de 30 ans.

Il a aussi été trésorier de l'association des supporters de l'Iris Club de Croix Football durant 15 ans !

Daniel était devenu une sorte de sage de la vie de Croix, suscitant de nombreux engagements autour de lui.

> L'histoire de Daniel CAES se résume en trois mots : Fidélité Générosité Ténacité.

C'est pourquoi nous ne cesserons de le regretter et d'évoquer sa mémoire car il n'a pas fini de nous manquer : chaque fois que nous aurons un geste de solidarité envers nos aînés, chaque fois que nous parcourrons les rues de chaque quartier de notre ville et chaque fois que nous assisterons à une manifestation sportive.



Souvenir de 1995...



Lors d'un conseil municipal





# **KFC WASQUEHAL**03 20 98 61 89

### Rond-Point de la Pilaterie (Saint-Ghislain) - Métro Les Prés

Ouvert tous les jours de 11h à 23h (Salle et Drive) - Vendredi et samedi : Drive jusque minuit - Dimanche et jours fériés : ouverture à 11h30

www.kfc.fr











### INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER DE LILLE

## Vous pouvez aider



par votre soutien financier dont les montants recueillis sont utilisés directement pour promouvoir la Recherche Régionale sur le Cancer. Cette année, vous avez encore la possibilité de déduire 75% du montant de l'ISF en faveur de notre Fondation.



### **NOS TRAVAUX ET OBJECTIFS:**

- > Améliorer nos connaissances sur les causes des cancers
- > Mettre au point de nouvelles méthodes de diagnostic et du suivi des cancers
- > Travailler sur les problèmes de récidives de la maladie
- > Suivre les traitements par chimiothérapie au cas par cas
- > Mettre en Étude de nouveaux médicaments

Fondation reconnue d'utilité publique (décret du 7 août 1936 - arrêté du 18 décembre 2008) intervenant dans le domaine de la Recherche fondamentale et appliquée sur le cancer, habilitée à recevoir des legs, contrats d'assurance-vie et dons déductibles des " impôts sur le revenu " à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable, des dons déductibles du montant «ISF» ainsi que des dons au titre du mécénat.

IR02

### Bulletin de soutien

Je souhaite apporter mon aide aux équipes de recherche hébergées à l'IRCL.

Équipes de l'Inserm, du Centre de Lutte Contre le Cancer, du CHRU et de l'Université Lille 2 Merci de nous adresser votre soutien, vos dons, legs ou contrats d'assurances-vie pour continuer ensemble la lutte contre le Cancer. Un reçu fiscal vous sera adressé dans les meilleurs délais à votre adresse qui restera confidentielle.

Nom:	 	 
Prénom :	 	 
Adresse:	 	 
Ville:	 	 
Code Postal:		
E-mail :	 	 

Vous aussi, soyez acteur de la Recherche sur le Cancer!